

Les listes électorales

Elles recensent bureau par bureau tous les votants du canton Est et sont disponibles à la permanence électorale pour étude :

Elles doivent faire l'objet d'un travail militant :

Avant le 1^{er} tour, pour tous les militants :

- Vérifier les listes pour appeler une ou des personnes connues pour leur demander de voter et de voter PS. Cela est faisable tous les jours à la permanence

Le jour du 1^{er} tour en bureau de vote, pour les assesseurs et délégués :

- Cocher les listes à chaque fois qu'une personne vote.

Entre les 1^{er} et 2^d tour, pour tous les militants :

- Vérification en permanence des listes afin de vérifier et noter les personnes connues qui n'auraient pas voté, et les appeler.